



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question au Gouvernement n° 2514

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Jacques Desallangre, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jacques Desallangre. Monsieur le ministre du travail, les Français continuent de dire non à votre projet de réforme des retraites, non aux sacrifices pour les modestes, non aux cadeaux pour les plus riches, non à l'injustice.

Au lieu de faire travailler plus longtemps les seniors et de maintenir les jeunes au chômage, défendez donc plutôt l'emploi en France pour augmenter le nombre de cotisants. Cela contribuerait à alléger la pression sur des salariés dont la productivité, la plus élevée en Europe, a été multipliée par cinq depuis 1960. Et elle devrait encore doubler dans les cinquante prochaines années.

Aujourd'hui, un ouvrier finance donc plus de retraites puisqu'il produit cinq fois plus de richesses. En tenez-vous compte ? Non, bien sûr.

Par ailleurs, si le PIB a doublé depuis 1990, la part salariale a augmenté deux fois moins vite, ce qui limite les cotisations aux caisses de retraite.

Les déficits ne sont pas une fatalité, mais le résultat de choix politiques. L'étude d'un cabinet anglo-saxon, Russell Reynolds, révèle que les jetons de présence perçus en 2009 par les administrateurs du CAC 40 ont augmenté de 16 % par rapport à 2008, 36 % par rapport à 2006. Des sociétés ont distribué des jetons supérieurs, en moyenne, à 115 000 euros par an. Pour certains, ce n'est encore qu'un apéritif : Bernard Arnault a perçu 119 650 euros de jetons de présence plus 4 millions d'euros versés par LVMH. Il y a encore un milliard à gagner sur les stock-options et actions gratuites, 1,3 milliard sur les retraites chapeaux. Et on pourrait continuer.

Imposez donc les amis de Mme Bettencourt, comme vous imposez les moins fortunés. Alors, les Français diront oui à la réforme, car elle serait juste et équitable.

Allez-vous, au contraire, vous obstiner dans cette politique de défense des privilèges les plus indécents, dans ce mépris hautain qui vous fait ignorer la voix de millions de Français, la voix de la raison ?

La juste redistribution des richesses produites par le travail : voilà la réponse majeure qu'il faut leur apporter, au lieu d'envisager, à travers la suppression du bouclier fiscal, 680 millions...

M. le président. La parole est à M. Georges Tron, secrétaire d'État chargé de la fonction publique.

M. Georges Tron, *secrétaire d'État chargé de la fonction publique*. Monsieur Desallangre, je n'ai pas entendu la fin de votre question.

M. Jacques Desallangre. C'est de la faute du président, qui m'a retiré la parole !

M. Georges Tron, *secrétaire d'État*. Je m'autoriserai cependant à vous répondre comme si je l'avais entendue. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

Nous pouvons nous accorder sur quelques points.

D'abord sur le constat. Ce n'est pas nous qui l'avons établi, mais le Conseil d'orientation des retraites qui a indiqué qu'il manque, en 2010, environ 35 milliards d'euros.

Ensuite, nous devrions être tous attachés au système par répartition, ce qui signifie que des cotisations sont prélevées sur les travailleurs du moment pour payer les retraites du moment.

M. Jacques Desallangre. Parlez-nous du financement des retraites !

M. Georges Tron, *secrétaire d'État*. Dans une logique par répartition de laquelle vous vous éloignez de plus en plus, on pourrait penser que vous soutenez les mesures qui visent à reculer les bornes d'âge.

M. Jacques Desallangre. On n'a pas dit cela !

M. Georges Tron, *secrétaire d'État*. À notre grande surprise, depuis des mois et des mois nous n'entendons qu'un seul discours, celui qui consiste à prétendre que l'on va abandonner le système par répartition au profit d'un autre, basé sur des revenus de nature fiscale. C'est le seul leitmotiv du parti socialiste. Ce sont 40 milliards de fiscalité qui toucheraient, bien entendu, les classes moyennes. Autrement dit, aucun Français ne pourrait sortir indemne d'une telle situation. Mais n'oubliez pas le caractère aléatoire des recettes fiscales, en raison de la crise !

Savez-vous, par exemple, qu'entre 2008 et 2009, les recettes perçues au titre de l'impôt sur les sociétés ont baissé de 15 % et celles des prélèvements sur le capital de 40 % ?

M. Jacques Desallangre. Et les propriétaires ?

M. Georges Tron, *secrétaire d'État*. Monsieur le député, croyez-vous qu'il soit responsable de vouloir assurer le financement des pensions sur des recettes qui s'effondrent en période de crise ?

En réalité, vous reniez vos convictions, vous reniez le bon sens. C'est une insulte pour la jeunesse, car ce que l'on fera par un autre système c'est uniquement de l'emprunt. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2514

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Fonction publique (II)

Ministère attributaire : Fonction publique (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 octobre 2010